

Compte-rendu



Paris, le 20 février 2024

**Bilan de l'accord « Intéressement » pour 2023**  
**Négociation d'un nouvel accord relatif à l'intéressement**  
**au sein de France travail**

Pour rappel, l'accord intéressement 2023 a été conclu pour une durée d'un an et s'adresse aux agents de droit privé. Il intègre toutefois, dans son préambule, une disposition à destination des agents de droit public relative au budget alloué au complément collectif variable (CCV).

Avant d'entamer la séance de négociation du nouvel accord, la DG a communiqué les éléments de bilan ci-dessous, uniquement au niveau national :

**Montant de l'intéressement 2023**

<b>ENVELOPPE BUDGÉTAIRE INTERESSEMENT BRUTE</b>																																
<b>21 686 667 €</b>																																
I - Performance nationale																																
<table border="1"> <tr><th colspan="2">Indicateur de perf. 1 : ACO 2 - Satis. DE accompagnement (ICT 05)</th></tr> <tr><td>Cible</td><td>80,0%</td></tr> <tr><td>Réalisé</td><td>84,2%</td></tr> <tr><td>Tx de réalisat*</td><td>105,3%</td></tr> <tr><td>Budget intéress.</td><td>7 228 889 €</td></tr> </table>	Indicateur de perf. 1 : ACO 2 - Satis. DE accompagnement (ICT 05)		Cible	80,0%	Réalisé	84,2%	Tx de réalisat*	105,3%	Budget intéress.	7 228 889 €	<table border="1"> <tr><th colspan="2">Indicateur de perf. 2 : IND 2 - Satis. des DE Info. Indem (ICT 09)</th></tr> <tr><td>Cible</td><td>72,0%</td></tr> <tr><td>Réalisé</td><td>72,9%</td></tr> <tr><td>Tx de réalisat*</td><td>101,3%</td></tr> <tr><td>Budget intéress.</td><td>7 228 889 €</td></tr> </table>	Indicateur de perf. 2 : IND 2 - Satis. des DE Info. Indem (ICT 09)		Cible	72,0%	Réalisé	72,9%	Tx de réalisat*	101,3%	Budget intéress.	7 228 889 €	<table border="1"> <tr><th colspan="2">Indicateur de perf. 3 : ENT 2 - Satisfaction Ent. (ICT 12)</th></tr> <tr><td>Cible</td><td>82,5%</td></tr> <tr><td>Réalisé</td><td>85,8%</td></tr> <tr><td>Tx de réalisat*</td><td>104,0%</td></tr> <tr><td>Budget intéress.</td><td>7 228 889 €</td></tr> </table>	Indicateur de perf. 3 : ENT 2 - Satisfaction Ent. (ICT 12)		Cible	82,5%	Réalisé	85,8%	Tx de réalisat*	104,0%	Budget intéress.	7 228 889 €
Indicateur de perf. 1 : ACO 2 - Satis. DE accompagnement (ICT 05)																																
Cible	80,0%																															
Réalisé	84,2%																															
Tx de réalisat*	105,3%																															
Budget intéress.	7 228 889 €																															
Indicateur de perf. 2 : IND 2 - Satis. des DE Info. Indem (ICT 09)																																
Cible	72,0%																															
Réalisé	72,9%																															
Tx de réalisat*	101,3%																															
Budget intéress.	7 228 889 €																															
Indicateur de perf. 3 : ENT 2 - Satisfaction Ent. (ICT 12)																																
Cible	82,5%																															
Réalisé	85,8%																															
Tx de réalisat*	104,0%																															
Budget intéress.	7 228 889 €																															
<b>BUDGET À RÉPARTIR (100% régional)</b>																																
<b>21 686 667 €</b>																																

  

Paliers nationaux & régionaux appliqués					
Paliers appliqués à la perf. nationale			Paliers appliqués à la perf. régionale		
Borne basse	Borne haute <	Taux à appliquer	Borne basse ≥	Borne haute <	Cotation en points
95%	96%	0%	95%	96%	-
95%	96%	50%	95%	96%	0,50
96%	98%	75%	96%	98%	0,75
98%	100%	95%	98%	100%	0,95
100%		100%	100%	102%	1,00
			102%		1,05

Montant moyen environ : 450 € (pour un temps plein sans absence)

La DG précise que les éléments régionaux ne sont pas encore consolidés et devraient l'être d'ici une dizaine de jours. Pour autant, elle souligne qu'il n'y a pas de grandes disparités entre les établissements, contrairement à l'année dernière. Ainsi, un seul établissement percevra un montant inférieur à 400€, à savoir 360€.

**Complément collectif variable (CCV) 2023**

<b>ENVELOPPE BUDGÉTAIRE CCV BRUTE</b>																																
<b>3 295 686 €</b>																																
I - Performance nationale																																
<table border="1"> <tr><th colspan="2">Indicateur de perf. 1 : ACO 2 - Satis. DE accompagnement (ICT 05)</th></tr> <tr><td>Cible</td><td>80,0%</td></tr> <tr><td>Réalisé</td><td>84,2%</td></tr> <tr><td>Tx de réalisat*</td><td>105,3%</td></tr> <tr><td>Budget intéress.</td><td>1 098 562 €</td></tr> </table>	Indicateur de perf. 1 : ACO 2 - Satis. DE accompagnement (ICT 05)		Cible	80,0%	Réalisé	84,2%	Tx de réalisat*	105,3%	Budget intéress.	1 098 562 €	<table border="1"> <tr><th colspan="2">Indicateur de perf. 2 : IND 2 - Satis. des DE Info. Indem (ICT 09)</th></tr> <tr><td>Cible</td><td>72,0%</td></tr> <tr><td>Réalisé</td><td>72,9%</td></tr> <tr><td>Tx de réalisat*</td><td>101,3%</td></tr> <tr><td>Budget intéress.</td><td>1 098 562 €</td></tr> </table>	Indicateur de perf. 2 : IND 2 - Satis. des DE Info. Indem (ICT 09)		Cible	72,0%	Réalisé	72,9%	Tx de réalisat*	101,3%	Budget intéress.	1 098 562 €	<table border="1"> <tr><th colspan="2">Indicateur de perf. 3 : ENT 2 - Satisfaction Ent. (ICT 12)</th></tr> <tr><td>Cible</td><td>82,5%</td></tr> <tr><td>Réalisé</td><td>85,8%</td></tr> <tr><td>Tx de réalisat*</td><td>104,0%</td></tr> <tr><td>Budget intéress.</td><td>1 098 562 €</td></tr> </table>	Indicateur de perf. 3 : ENT 2 - Satisfaction Ent. (ICT 12)		Cible	82,5%	Réalisé	85,8%	Tx de réalisat*	104,0%	Budget intéress.	1 098 562 €
Indicateur de perf. 1 : ACO 2 - Satis. DE accompagnement (ICT 05)																																
Cible	80,0%																															
Réalisé	84,2%																															
Tx de réalisat*	105,3%																															
Budget intéress.	1 098 562 €																															
Indicateur de perf. 2 : IND 2 - Satis. des DE Info. Indem (ICT 09)																																
Cible	72,0%																															
Réalisé	72,9%																															
Tx de réalisat*	101,3%																															
Budget intéress.	1 098 562 €																															
Indicateur de perf. 3 : ENT 2 - Satisfaction Ent. (ICT 12)																																
Cible	82,5%																															
Réalisé	85,8%																															
Tx de réalisat*	104,0%																															
Budget intéress.	1 098 562 €																															
<b>BUDGET À RÉPARTIR (100% régional)</b>																																
<b>3 295 686 €</b>																																

  

Paliers nationaux & régionaux appliqués					
Paliers appliqués à la perf. nationale			Paliers appliqués à la perf. régionale		
Borne basse ≥	Borne haute <	Taux à appliquer	Borne basse ≥	Borne haute <	Cotation en points
95%	96%	0%	95%	96%	-
95%	96%	50%	95%	96%	0,50
96%	98%	75%	96%	98%	0,75
98%	100%	95%	98%	100%	0,95
100%		100%	100%	102%	1,00
			102%		1,05

Montant moyen environ : 1270 € (pour un temps plein sans absence)

Un décret paru en décembre 2023 pérennise l'enveloppe de 3% de la masse salariale des agents de droit public pour le versement du CCV.

**Rejoignez-nous !**



La délégation FO : Ghislain BONNICHON, Isabelle FONTAINE, Natalia JOURDIN, Philippe ROCHETEAU

<https://fo-pole-emploi.fr> Contact : [syndicat.fo@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.fo@pole-emploi.fr)

**Adhérez**



## Négociation de l'accord 2024

Cette première séance consacrée à la négociation d'un nouvel accord intéressement a été surtout l'occasion pour les parties à la négociation d'exposer les grandes lignes sur leurs positions et leurs propositions. A cette étape, la négociation du texte n'a pas encore démarré.

La DG a communiqué un projet avec les contours suivants :

- Un accord sur un an
- 5 indicateurs de performance : 3 indicateurs opérationnels (les mêmes que ceux des accords précédents, à savoir ACO1, IND1 et ENT1), et 2 nouveaux indicateurs : 1 indicateur RSE et 1 indicateur de performance sociale (qui restent à définir)
- Chaque indicateur pèserait 20% du total, ce qui allège donc le poids des indicateurs opérationnels
- Les cibles nationales et régionales ne sont pas encore définies mais la DG maintient les deux niveaux

Positions et propositions de **FO** :

**FO** rappelle son attachement aux augmentations générales de salaire et précise que l'intéressement ne doit venir qu'en complément mais en aucune façon à la place d'une hausse générale des salaires.

- Sur la durée de l'accord – **FO** propose un accord sur trois ans permettant une stabilité des contours de l'intéressement
- Sur les indicateurs et cibles – **FO** rappelle que les indicateurs définis ainsi que leurs cibles doivent être atteignables par les établissements et propose, comme d'autres, un seul niveau de cibles, le niveau national.

Nous avons déjà fait valoir l'an dernier l'argument sur le niveau atteignable des cibles avec succès, ce qui permettra de délivrer aux agents en mars 2024 les montants maximum de l'enveloppe allouée.

- Sur l'indice de présence – **FO** propose (aux côtés d'autres organisations syndicales) la suppression de l'indice de présence permettant ainsi à chaque agent de percevoir 100% du montant alloué sans proratisation en fonction de la présence qui a été la sienne pendant la période de référence.

Réponses et positions de la DG :

- Sur la durée de l'accord – la DG n'est pas opposée à un accord triennal sous réserve de possibilité juridique de réviser certains éléments annuellement, notamment les cibles
- Sur l'indice de présence – la DG reste attachée à la prise en compte de l'absentéisme des agents pour définir le montant de la prime d'intéressement

Prochaine séance de négociation : le 1<sup>er</sup> mars 2024

**Rejoignez-nous !**



La délégation **FO** : Ghislain BONNICHON, Isabelle FONTAINE, Natalia JOURDIN, Philippe ROCHETEAU

<https://fo-pole-emploi.fr> Contact : [syndicat.fo@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.fo@pole-emploi.fr)

**Adhérez**

